

Nom et Prénom..... N° Etudiant

Tél.Email(prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Etudiant redoublant : oui non

Enseignements	Semestres	ECTS	CM	TD	Lieux	Evaluations		Seuil de compensation
						Session 1	Session 2	
BCC1. Comptabilité contrôle		21						7/20
Comptabilité approfondie 1	5	4	18	15	IUT Sceaux	ECT	ET	
Contrôle de gestion 1	5	4	24	15	IUT Sceaux	ECT	ET	
Contrôle de gestion 2	6	4	30	15	IUT Sceaux	ECT	ET	
Comptabilité approfondie 2	6	3	20	15	IUT Sceaux	ECT	ET	
Comptabilité des sociétés	6	2	15		IUT Sceaux	ET	ET	
Les métiers de l'audit et du contrôle	6	2	12		IUT Sceaux	ECl		
Normes comptables internationales	5	2	18		IUT Sceaux	ET	ET	
BCC2. Droit et gestion		26						7/20
Droit du travail	5	3	18	15	IUT Sceaux	ECT	ET	
Droit fiscal des entreprises	5	3	33		UFR DEM	ET	ET	
Finance	5	4	18	15	IUT Sceaux	ECT	ET	
Mathématiques financières et statistiques	5	3	12	15	TD: IUT Sceaux CM: UFR DEM	ECT	ET	
Management	6	3	25	15	IUT Sceaux	ECT	ET	
Droit fiscal des particuliers	6	4	20	15	UFR DEM	ECT	ET	
Logistique et production	6	3	24		UFR DEG	ET	ET	
Droit des sociétés	6	3	24		UFR DEG	ET	ET	
BCC3. Linguistique et transverse		13						7/20
Anglais 1	5	2		15	IUT Sceaux	ECl		
Système d'information	5	3		18	UFR DEM	ECl		
PPEI 3 Gestion de projet (PT)	5	2	10		IUT Sceaux	ET	ET	
Anglais 2	6	2		15	IUT Sceaux	ECl		
Stage (8 semaines minimum)	6	4				Synthèse écrite	Synthèse écrite	
Total annuel		60						
1 option facultative*	S5 <input type="checkbox"/> S6 <input type="checkbox"/>	Point bonus				ECl		

* Options (point bonus) : LV2, Sport, Atelier culturel, Pratique d'un instrument ou Engagement étudiant : 0.25 par année ou 0,125 par semestre.

Modalités de contrôle des connaissances

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : Si la note de contrôle continu de session 1 est égale ou supérieure à 10/20, alors la note finale de l'UE en session 2 = 50% de la note de contrôle continu de session 1 + de 50% de la note d'examen de session 2.
Si la note de contrôle continu de session 1 est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE en session 2 = 100% note de l'épreuve de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECl : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

SPOC : cours en ligne

BCC : bloc de compétences et connaissances

Conditions de validation de l'année de Licence :

- Moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ET
- Moyenne des BCC1 et BCC2 égale ou supérieure à 10/20 ET
- Moyenne du BCC1 « Gestion et management » égale ou supérieure à 7/20 ET
- Moyenne du BCC2 « Droit et mathématiques » égale ou supérieure à 7/20 ET
- Moyenne du BCC3 « Linguistique et transverse » égale ou supérieure à 7/20.

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (Accès aux services numériques et adresse mail « Paris-Saclay ») via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative) et avoir pris connaissance du Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique consultables sur le site :<https://www.jm.universite-paris-saclay.fr/formation/reglement-des-etudes-et-modalites-de-contrôle-des-connaissances-mcc>

Date et signature de l'étudiant